

**Ordre du Jour de la 10ème réunion de la
PLATE-FORME EUROPÉENNE DES INSTANCES DE RÉGULATION (EPRA)
Ermoupolis, 21-22 octobre 1999**

20 octobre 1999: Arrivée et réception à Athènes

19 h 00 *Réception sur la terrasse de l'hôtel Chandris d'Athènes*

21 octobre 1999: Réunion de l'EPRA

7 h 15 *Rendez-vous dans le lobby de l'hôtel Herodion*
 7 h 25 *Rendez-vous dans le lobby de l'hôtel Chandris*
 8 h 15 *Départ du bateau pour Syros*
 9 h 00 *Ouverture de la réunion (salon des premières classes du bateau Aphrodite Express)*

1. **Compte rendu** de la 9ème réunion de l'EPRA du 6-7 mai à Vevey (EPRA/1999/04)
2. **EPRA: organisation interne**
 - 2.1. Rapport du Président
 - 2.2. Nouveaux membres/observateurs
 - 2.3. Budget de l'EPRA
 - 2.4. Site-web de l'EPRA
 - 2.5. Publication de l'EPRA
 - 2.6. Statuts

env. 10 h 30 Pause café

3. Thème n°1: Le rôle du régulateur à l'ère de la convergence

Documents de travail EPRA/1999/06 par Ivar Andenæs (Autorité norvégienne des mass médias), EPRA/1999/07 par Denis Barrelet (AIEP, Suisse).

12 h 30 *Arrivée à Ermoupolis, capitale de l'île de Syros. Dépôt des bagages à l'hôtel.*

13 h 15 *Déjeuner*

14 h 30 *Suite de la réunion (lieu: Hôtel de ville d'Ermoupolis)*

4. Réunion simultanée des deux groupes de travail

- **Groupe de travail I sur le téléachat**, document de travail EPRA/1999/08 par Lennart van der Meulen (Commissariaat voor de Media)
 - **Groupe de travail II sur la régulation de la télévision publique**, document de travail EPRA/1999/09 par Boleslaw Sulik (Conseil National de l'Audiovisuel de Pologne)

env. 16 h 00 Pause café

17 h 00 *Rapport des groupes de travail à l'assemblée plénière*

17 h 45 *Clôture de la réunion*

19 h 45 *Dîner dans le restaurant "Thalami" avec vue sur la mer*

**10ème réunion de la
PLATE-FORME EUROPÉENNE DES INSTANCES DE RÉGULATION (EPRA)
(2ème jour)**

22 octobre 1999

9 h 30 *Ouverture de la réunion (lieu: Hôtel de ville d'Ermoupolis)*

1. Actualité européenne en matière de communication

NB: La liste suivante pourra faire l'objet de modifications en fonction de l'actualité et des contraintes de temps

- Protocole d'amendement à la Convention européenne sur la Télévision Transfrontière
et les travaux du Comité permanent

env. 10 h 30 Pause café

- Projet de Convention sur la protection juridique des services à accès conditionnel et des services d'accès conditionnel

2. La réglementation des services interactifs à la télévision (document actualisé présenté par Mike Taylor, ITC)

3. Présentation par le CSA d'un aperçu des réactions à son document de travail sur la réglementation des services audiovisuels sur l'Internet comme prélude au sommet des régulateurs du 30 octobre et 1 décembre à

4. Autres

5. Ordre du jour de la prochaine réunion de l'EPRA

12 h 30 Clôture de la réunion et déjeuner

23 octobre 1999

Excursion sur l'île de Délos

Le bateau partira pour l'île de Delos à environ 8 h 00. La matinée se déroulera sur l'île de Delos. Au retour, le bateau arrivera à l'île de Mykonos à 14 h 00 (d'où partent des vols pour Athènes à 14 h 10, 16 h 10, 22 h 40 et 23 h 15) et à l'île de Syros à 15 h 00 (d'où part un bateau pour Athènes à 16 h 15).

En cas de mauvaise météo, l'instance grecque organisera un autre programme pour le samedi matin ainsi que d'autres possibilités de retour pour ceux qui avaient prévu de repartir à Athènes de Mykonos. Veuillez noter cependant qu'un bateau fait la navette entre Syros et Mykonos quotidiennement à 11 h 45 et 12 h 30 - et ceci même en cas de mauvais temps.